

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° 1001 Prix : 2000 Fc

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

Poste de 1er vice-président de l'Assemblée nationale

L'UDPS dénonce le FCC et soutient Kabund

(Lire en page 2)

Détournements des fonds des 100 jours

(Lire en page 3)

Les DG du Foner, de l'OVD et de Sococ à la barre ce vendredi

Défense et sécurité

Félix Tshisekedi embrasse Israël!

(Lire en page 4)

Décriptage du quotidien belge «Le Soir» dans son édition d'hier

La mort rôde dans les cercles du pouvoir à Kinshasa

(Lire en page 7)

Justice

(Lire en page 4)

Mamie Tshibola et Pascal Mukuna en chambre... foraine



Crainte de poison ou d'attentat

Les magistrats exigent une protection rapprochée maximale!

(Lire en page 7)



Ministère du Budget

La loi des finances bientôt revue à la baisse

Le vice-Premier ministre et ministre du Budget, Jean Baudouin Mayo, a indiqué que la loi des finances pour l'exercice 2020 sera bientôt revue à la baisse. Il a fait cette révélation mardi lors de sa réponse sur l'exécution du budget pour le premier trimestre à la Commission économie et finances (ECOFIN) de la chambre basse du parlement. Cette révision à la baisse de la loi des finances se justifie, a précisé le Vice-premier ministre Mayo, eu égard aux effets négatifs engendrés par la pandémie du coronavirus.

Sur invitation de cette structure, le vice-Premier ministre était appelé à expo-

ser sur l'état d'exécution de cette loi des finances en vue d'éclairer la lanterne des représentants du peuple sur la situation des dépenses d'une manière globale.

La revue à la baisse de la loi des finances est consécutive aux effets négatifs de la pandémie de la COVID19. Il a fait savoir que la question relève d'un exercice légal, avant de rassurer ses interlocuteurs que la situation des recettes encaissées est en train d'être saisie par les experts de son ministère et que dans un bref délai elle leur sera présentée. La commission de l'économie et finances, souligne-t-on, est dirigée par Rémy Massamba.

Djuju brûle à nouveau

La Monusco mobilise ses forces !

Les tueries s'intensifient dans la province de l'Ituri ces derniers jours. Plusieurs sources font état de plus de 180 personnes tuées, violées, enlevées, singulièrement dans les agglomérations de Mahagi et Djugu. La situation se détériorerait au jour le jour que les forces armées nationales se mobilisent pour faire face à ces nouvelles attaques de miliciens et groupes armés. Concomitamment, les Casques bleus se montrent déjà opérationnels, avec des interventions diverses.

Plus de 1.800 activités opérationnelles ont été effectuées la semaine écoulée, à l'Est de la RDC, par la Force de la MONUSCO, dans le cadre de la protection des civils, a indiqué le porte-parole militaire, le lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungou, dans le compte-rendu de l'actualité des nations unies en RDC.

Selon le lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungou, la Force s'attelle à mettre en œuvre son mandat en demeurant aux côtés des populations locales dont la quié-

tude continue d'être mise à mal par divers groupes armés, malgré les restrictions imposées par les mesures mises en place notamment dans le Nord-Kivu pour endiguer la crise sanitaire liée à la COVID-19.

Depuis la fin de la semaine dernière, a-t-il dit, le général Costa Neves, Commandant de la Force, a entrepris une visite d'inspection opérationnelle qui l'a conduit successivement dans le Nord-Kivu et dans l'Ituri.

Dans la province de l'Ituri, a-t-il précisé, les civils ont été l'objet de nombreuses attaques perpétrées par les groupes armés (assaillants de Djugu) qui se sont illustrés dans les territoires de Djugu et de Mahagi. De robustes patrouilles ont été conduites afin d'endiguer cette vague de violence et assurer la protection des civils.

Les localités de Nioka et Ngote ainsi que la RN 27 ont fait l'objet d'une attention particulière. Les patrouilles conjointes avec les FARDC ont été intensifiées. Les mesures de coordination et les systèmes d'alerte pré-

coces ont été renforcés en vue d'anticiper les mouvements des groupes armés.

Par contre, a-t-il poursuivi, dans le territoire de Beni, la Force d'intervention de la brigade reste active face aux attaques des ADF. Le 19 mai 2020, des informations faisant état de la présence d'éléments ADF dans la localité de Ruhuru (3 Km au nord de Mayi-Moya) sont parvenues au poste de commandement de la Brigade.

En réaction, la base de déploiement de Mayi-Moya a activé des moyens d'acquisition de renseignements qui ont pu identifier la position précise desdits éléments. Les renseignements recueillis ont été transmis aux FARDC qui ont agi promptement pour enrayer la menace. Il convient de signaler que l'usage intensif par la Force de la MONUSCO de moyens aériens de reconnaissance et d'acquisition de renseignements au profit des FARDC ont permis à ces derniers de mener avec succès les opérations déclenchées en début de la semaine dernière.

Par ailleurs, dans le reste de la province du Nord-Kivu, la situation des personnes déplacées internes (IDP) demeure une préoccupation majeure notamment dans les territoires de Masisi, Rutshuru et Lubero. De nombreuses patrouilles de dissuasion ont été conduites dans cette région en vue de prévenir les exactions contre ces IDP.

Dans le Sud-Kivu, les 16 et 17 mai, la base de déploiement de Sange a soutenu les sections substantives impliquées dans le processus de DDR en vue du désarmement de combattants CNRD. Le même soutien a été apporté par la base de déploiement de Walungu le 20 mai, en vue du désarmement de 150 combattants du groupe RM Mahese.

Dans le Tanganyika, la Force a participé du 14 au 20 mai à une mission conjointe d'évaluation de la situation à Nyuzu dans le but de contribuer à réduire les tensions intercommunautaires. LR (avec ACP)

Poste de 1er vice-président de l'Assemblée nationale

L'Udps dénonce le Fcc et soutient Kabund

Après l'éviction de Jean Marc Kabund de son poste de 1er vice-président du bureau de l'Assemblée nationale, la présidence de l'Udps s'est penchée sur le dossier. A l'issue des cogitations, les participants ont dénoncé la conduite du Fcc, l'un des partenaires de la coalition au pouvoir. Ce faisant, le parti présidentiel s'abstient de désigner un autre député en remplacement du déchu. L'Udps encourage Jean Marc Kabund à saisir les instances judiciaires en protestation de son éviction. Ci-dessous, le communiqué du parti.



**UNION
POUR LA DEMOCRATIE
ET LE PROGRES SOCIAL**

PRESIDENCE DU PARTI

LE SECRETAIRE GENERAL

DECLARATION POLITIQUE

La Présidence de l'Union Pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS/TSHISEKEDI), Exécutif National du Parti, a tenu, le mardi 26 mai 2020 à son siège National à Kinshasa, sous la direction du Secrétaire Général du Parti, Monsieur Augustin KABUYA TSHILUMBA, une réunion extraordinaire élargie aux quatre fédérations de Kinshasa, à la ligue des Femmes et à la ligue des Jeunes du Parti, pour statuer sur la forfaiture orchestrée et exécutée par le FCC et ses sous-traitants contre l'Honorable Jean-Marc KABUND-A-KABUND, Président a.i de l'UDPS/TSHISEKEDI et 1^{er} Vice-Président de l'Assemblée Nationale.

Après débat et délibérations, il en ressort ce qui suit :

1. L'UDPS/TSHISEKEDI rappelle que, depuis le début de la coalition CACH-FCC, elle fait face à plusieurs actes de provocation et de défiance de la part de son "partenaire" dont les agissements visent manifestement à freiner les efforts fournis par le Chef de l'Etat en vue de l'amélioration du bien-être de notre peuple longtemps plongé dans la misère.
2. L'UDPS/TSHISEKEDI constate qu'en réalisant son passage en force pour destituer l'Honorable Jean-Marc KABUND-A-KABUND de son poste de 1^{er} Vice-Président de l'Assemblée Nationale et ce, en violation de tout prescrit en la matière, le FCC vient de donner un coup fatal à la coalition CACH-FCC.
3. L'UDPS/TSHISEKEDI considère désormais inopportun de désigner un autre parmi les Députés nationaux élus sur sa liste, en remplacement de l'Honorable Jean-Marc KABUND-A-KABUND au poste de 1^{er} Vice-Président de l'Assemblée Nationale.
4. En conséquence, elle prévient que tout Député national élu sur sa liste, qui violerait la résolution susmentionnée sera considéré comme ayant délibérément quitté le Parti et, de ce fait, sera sanctionné conformément aux dispositions pertinentes de la Constitution de la République Démocratique du Congo, des statuts et du règlement intérieur du Parti.
5. L'UDPS/TSHISEKEDI autorise l'Honorable Jean-Marc KABUND-A-KABUND à saisir les instances judiciaires compétentes afin de rentrer dans ses droits.
6. L'UDPS/TSHISEKEDI réitère son soutien politique total à son Président a.i, l'Honorable Jean-Marc KABUND-A-KABUND et invite l'ensemble du peuple congolais, les combattants et combattants du Parti, à rester debout et vigilants comme un seul homme, derrière son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République et Chef de l'Etat.

Fait à Kinshasa, le 28 mai 2020
Augustin KABUYA TSHILUMBA
Secrétaire Général



Boulevard Lumumba n°2500, Quartier Résidentiel, Kinshasa/Limete-EDC.
Tél : +243 944 860 828 ; +243 815 088 828 - Email : auguyka70@gmail.com

Pour le porte-parole du FCC, la déchéance de Jean-Marc Kabund n'a que de conséquences au sein de la coalition CACH qui devra trouver son remplacement. Cette destitution n'a, selon lui, aucun effet sur les accords de la coalition FCC-CACH. Pour André Alain Atundu, la décision est d'une assemblée souveraine et non du Front Commun pour le Congo moins encore de Cap pour le Changement. Encore un bras de fer qui s'engage.

SANKURU

Le 1er ministre annonce des projets de développement de la province

Le 1er ministre de la RDC Ilunga Ilunkamba a annoncé mercredi 27 mai 20 une série des projets pour le développement de la province du Sankuru.

C'était au cours d'une séance de travail avec le Caucus des députés nationaux et sénateurs de la province de Sankuru conduit par l'honorable Christophe Lutundula.

Parmi les projets cités figure celui de l'électrification du chef-lieu de la province et des territoires de Kole et de Lodja

Le premier ministre a également in-

formé les élus du Sankuru du projet de réhabilitation de l'aéroport de Lodja dont l'argent est déjà disponible.

La séance de travail s'est tenue en présence de plusieurs membres du gouvernement dont les Ministres des ITPR, des Ressources Hydrauliques, de l'Enseignement Primaire et Secondaire, des Finances, de la santé, des Transports et voies des communications, de Développement Rural, des Actions Humanitaires, ainsi que le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo.

La République
2, Avenue des Entreprises,
Immeuble Sema, Gare centrale,
Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication
Jacques Famba

Coordonnateur de la Rédaction
Boendy Bo Lokanga
+243999199410

Collaborateurs
Boendy BL
Gaston Liande
Rédaction
Enquête et Reportage
Boendy BL
+9990707708
Jacques Famba
Secrétaire de rédaction
Beni Joel Dinganga
technique
Benoît Mutshipayi
Secrétaire de rédaction
PAO
Abedi Salumu

Direction Commerciale et Financière
Dominique Lumumba
0815011886, 0997440728
Lubumbashi
Freddy Tshijika
Jean L. Mwamba
Distribution
Bertin Sefu
Senga Jean-Victor
Vente
-
Images
Dieudonné Kanyinda
Bram's

Le procès des 100 jours est anthropophage

Raphaël Yanyi Ovungu, une compétence brutalement éteinte !

Le juge Raphael Yanyi Ovungu, président du procès 100 jours qui oppose Kamerhe et consorts à la République, vient de tirer sa révérence cette nuit. D'après, le Commandant de la police de la ville de Kinshasa, le général Sylvano Kasongo, le juge Yanyi aurait été pris d'un malaise cardiaque chez lui à son domicile dans la commune de Bandal, avant d'être acheminé à l'hôpital où il serait décédé de suite d'une crise cardiaque.

D'autres sources parleraient plutôt d'un assassinat au cours de la nuit mais pour le Commandant de la police de la ville de Kinshasa, ce ne sont que des rumeurs puisque «sa mort est survenue suite à une maladie ordinaire et non tué par des hommes car son domicile était sécurisé par la police». Jean-Claude Katende, le président de l'Asadho a, d'ores et déjà, exigé une autopsie pour faire toute la lumière sur les



circonstances de la disparition de ce digne magistrat.

Après l'annonce du décès du juge Raphaël Yanyi dans la nuit du 26 au 27 mai, une réquisition de l'officier du ministère public a saisi le médecin directeur général de l'Hôpital militaire du Camp Kokolo à Kinshasa pour examiner la dépouille du défunt juge et déterminer la cause du décès.

Il faudrait également noter que le parquet de grande instance de Kinshasa/Gombe a ouvert une information judiciaire autour de ce décès mystérieux.

Rappelons que le juge Raphaël Yanyi, était le président a.i du Tribunal de Grande Instance de Kinshasa/Gombe et qu'il présidait également le procès des poursuites contre Vital Kamerhe et consorts.

Louis-Paul Eyenga

Détournements des fonds des 100 jours

Les DG du Foner, de l'OVD et de Sococ à la barre ce vendredi

La Cour d'Appel de Kinshasa/Gombe tient, ce vendredi 29 mai 2020, une audience foraine à la Prison Centrale de Makala, dans le cadre des dossiers des détournements des fonds du Programme d'urgence des 100 jours du Chef de l'Etat. Sont attendus à la barre, respectivement, Bamaros Lobota Fulgence, Directeur général du Fonds National d'Entretien Routier (Foner), Benjamin Wenga Basubi, Directeur général de l'Office des Voiries et Drainage (OVD) et Makabuza Ngoga Rutabana Modeste, Directeur général de la Société Congolaise de Construction (Sococ). Il est bon de signaler que les trois prévenus séjournent à Makala, en détention préventive, depuis plusieurs semaines.

Selon la « citation à prévenu » communiquée à chacun d'eux, il est reproché à Bamaros Lobota Fulgence, DG du Foner, le détournement d'une somme de 12.500.000 de dollars Us (douze millions cinq cent mille dollars américains) destinés aux travaux de voiries dans les villes de Goma et de Bukavu, que devait réaliser la Société Congolaise de Construction. Alors que cet argent était logé à la Trust Merchant Bank (TMB), pour le compte de Sococ, sous forme de traite à banque, il s'est inexplicablement retrouvé entre les mains de Bamaros Lobota, avant de disparaître sans laisser de traces. Aucune facture attestant de la réalisation et de la réception des travaux n'est visible dans les livres de caisse de l'OVD.

Le Directeur général de l'OVD, Benjamin Wenga, est quant à lui poursuivi pour avoir participé activement à la commission, par le DG de Sococ, Makabula, de l'infraction de détournement de 12.500.000 dollars américains, en signant avec lui un contrat de 30.000.000 de dollars américains, alors que cette société n'avait pas encore exécutée, en mode de préfinancement, les travaux de voiries dans les villes de Goma et de Bukavu. Violant ainsi le procédé de la dépense publi-



Bamaros Lobota Fulgence, DG de FONER

que telle que prévue dans la loi des Finances du 30 juillet 2011 et du Règlement Général de la Comptabilité Publique en République Démocratique du Congo.

En ce qui concerne Makabuza Ngoga Rutabana Modeste, Directeur général de la Société Congolaise de Construction (Sococ), il lui est reproché d'avoir détourné, avec la complicité de Bamaros Lobota, Directeur général du Foner, la somme de 12.500.000 dollars américains, versés dans le compte de sa société à la TMB, sans que celle-ci ait, au préalable, exécuté en mode de préfinancement, les travaux de voiries dans les villes de Goma et Bukavu.

Les trois prévenus, à la lecture de l'acte d'accusation, sont impliqués dans un même détournement de fonds, sans que les travaux de voiries pour lesquels les fonds étaient décaissés, n'aient été effectués. Pire, alors que Sococ devait préfinancer ces travaux, son compte a été accrédité par anticipation, avec la complicité des Directeurs généraux du Foner et de l'OVD.

L P/LPE

FRANCE

Félix Tshisekedi porte plainte contre un consultant de la télévision «I24»

Félix Tshisekedi a déposé plainte à Paris ce 26 mai 2020 contre Christian Malard, consultant diplomatique à la chaîne de télévision israélienne I24 pour injures, a indiqué le conseil du président de la RDC, Maître Jean-Marie Viala dans un bref entretien à Financial Afrik.



d'autres contrées du monde pour prendre d'avantage des mesures répressives pour assoir leur dictature». Le con-

sultant a alors cité le président Tshisekedi au point de le traiter de tyran et de «président escroc». Des propos suite aux-

quels M. Mallard avait présenté ses excuses. L'avocat du président Tshisekedi, Maître Viala, agissant au nom de son client, a déposé une plainte devant les tribunaux français à cet effet.

En attendant de connaître la suite que le tribunal de grande instance de Paris réservera à cette action judiciaire intentée par le conseil du président Tshisekedi, Maître Jean-Marie Viala se dit serein quant à la recevabilité de la plainte.

afriquinfos.com

Vers un bras de fer Justice - Parlement ?

Georges Kapiamba : «Le refus de lever les immunités du président du sénat constitue un fâcheux précédent»

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (ACAJ) déplore le rejet de la demande d'autorisation du procureur général près la cour de cassation aux fins d'instruction de l'affaire M.P contre le sénateur Alexis Tambwe Mwamba, président du sénat, intervenue le 26 mai dernier. Cette organisation de défense et de monitoring de violation des droits de l'homme dénonce une vo-

lonté manifeste d'ériger l'impunité et l'autoprotection en mode de fonctionnement institutionnel ce, sous couvert d'immunité parlementaire ondoyante.

«Le refus de lever les immunités parlementaires du président du sénat Alexis Tambwe Mwamba constitue un fâcheux précédent en ce que les sénateurs ont décidé de violer délibérément leur propre règlement intérieur qui proscri-

notamment des imputations dommageables et autres attaques personnelles. Vouloir couvrir ces forfaitures par des immunités parlementaires pose un questionnement légitime sur la sagesse des occupants de la chambre haute du parlement», a déclaré Georges Kapiamba, président de l'Acaj.

Pour lui, le sénat par essence une chambre des sages appelée à jouer le rôle de

premier plan dans la matérialisation de l'ordre social tel que voulu par le peuple, à travers la constitution.

«La sagesse républicaine attendue du sénat se trouve rudement éprouvée par son fonctionnement actuel qui pérennise malheureusement tares qui handicapent depuis plusieurs années le développement de la République Démocratique du Congo», a-t-il martelé.

7/7/LR

Défense et sécurité

Félix Tshisekedi embrasse Israël !

Le président de la République Démocratique du Congo Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a échangé le mardi 26 mai 2020 avec le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu. D'après la presse présidentielle, les échanges entre les deux personnalités ont notamment tourné autour de la pandémie du coronavirus qui secoue le monde depuis quelques mois déjà. Les deux personnalités ont également évoqué les in-

vestissements israéliens en RDC, les finances ainsi que la défense et la sécurité.

D'après la même source, la cybersécurité, l'agriculture, l'agroalimentaire et la watertechnology (technologie de l'eau ndr) se sont également invitées aux échanges. Depuis son accession au pouvoir, Félix Tshisekedi s'est tourné vers le bloc occidental pour la coopération tous azimuts ; Washington s'est déclaré même plus d'une fois, soutenir les efforts et les

réformes engagées par le nouveau président congolais surtout dans la lutte contre la corruption. Il en est de même de sa disponibilité à respecter les droits de l'homme, notamment en élargissant tous les détenus politiques et d'opinion qui remplissaient les prisons et amigios congolais sous le précédent régime.

S'ouvrir à la coopération israélienne est un signal fort du régime sur sa détermination à obtenir le soutien des

puissances occidentales dans la sécurisation du pays, sans évidemment rejeter la coopération avec la Chine notamment. En rappel, le président Tshisekedi avait profité de sa visite aux États-Unis en mars dernier dans le cadre de l'American Israel Public Affairs Committee, (AIPAC), pour annoncer la reprise des relations diplomatiques entre la RDC et Israël, ainsi que son soutien au plan de paix controversé de Donald Trump.

LR/7/7

Justice

Mamie Tshibola et Pascal Mukuna en chambre... foraine

Le procès de l'évêque Pascal Mukuna, responsable de l'Assemblée Chrétienne de Kinshasa (ACK), s'ouvre ce vendredi 29 mai 2020, à la prison centrale de Makala à Kinshasa.

Selon maître Jean-Claude Katende, membre de l'Éveil Patriotique, la première audience de ce procès se tiendra devant le Tribunal de

Grande Instance de Kinshasa/Kalamu. «Le procès aura lieu demain à la prison centrale de Makala», a-t-il dit à 7SUR7.CD.

Signalons que la première audience de ce procès sera consacrée à la présentation du prévenu et des charges retenues contre lui.

Pour rappel, l'évêque Mukuna est poursuivi par la



justice pour viol et menaces de mort, à la suite d'une plainte de Mamie Tshibola, veuve de son ancien collabo-

rateur Kantshia Milongo.

Il avait été entendu au Parquet général près la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe le 13 mai dernier, avant d'être mis sous mandat d'arrêt provisoire. C'est depuis le 14 du mois en cours qu'il est en détention préventive à la prison de Makala.

Prince Mayiro

Remplacement de JM Kabund

Rémy Massamba affiche l'appétit



Pendant que certains esprits surchauffés à Limete, siège de l'UDPS, ne jurent que par la dissolution du Parlement, d'autres, par contre, cogitent sur le remplacement du 1er Vice-président déchu. Pour eux, Jean-Marc Kabund se conjugue désormais au passé. Parmi les remplaçants qui sortent du lot, figure le Député national Remy Masamba, cadre de ce parti présidentiel.

Plus de temps à perdre. Des tractations sont déjà en cours à l'UDPS. Remy Masamba, qui était au perchoir de la législature passée, est pressenti 1er Vice-président de l'Assemblée nationale. Selon son collègue Député Muhindo Nzangi, ce remplacement devra se faire au cours de cette Session extraordinaire.

L'élu de la circonscription de Mont-Amba prend, en effet, l'ascendant sur d'autres prétendants à ce poste revenant à l'UDPS. Remy Masamba jouit d'une longue et riche expérience parlementaire. D'autres pensent aussi au président du groupe parlementaire UDPS et Alliés, Léon Mubikayi. Une fois investi officiellement par sa formation politique, ce représentant pourra solliciter la confiance de 449 autres Députés nationaux au cours d'un vote organisé pour la circonstance.

La bataille s'annonce donc rude pour le choix de cet oiseau rare.

LP/LR

«Tous pour la Rd Congo» accuse...

La Miba et la Sokimo sacrifiés par le Gouvernement ?

Le Gouvernement de la République est invité à inscrire à l'ordre du jour et à examiner « équitablement » les dossiers Sokimo, Miba et Gécamines au Conseil des ministres de ce vendredi 29 mai 2020. L'appel émane de la Coalition « Tous pour la Rd Congo ».

« Nous recommandons que la Présidence de la République et le Premier Ministre traitent globalement tous dossiers du secteur minier, inscrivent à l'ordre du jour du Conseil des ministres du vendredi les différentes dénonciations sus évoquées bien documentées sur la SOKIMO et la MIBA afin de ne pas donner l'impression de traiter sélectivement cer-

la Présidence de la République et du Gouvernement, soutient un membre de ces organisations de la société civile, suscite des interrogations.

«Faudrait-il comprendre qu'ils soient intéressés par la Gécamines parce qu'elle est viable aujourd'hui, sans arriérés des salaires et simplement du fait qu'ils ne veulent pas de ses dirigeants ? Pourquoi les Miba et Sokimo qui vont très mal ne sont pas concernées alors qu'ils assistent au



que le Conseil des ministres n'en parle ? », a-t-il insisté.

Si le chef de l'Etat a promis de relancer Sokimo lors de son meeting le 1er juillet 2019 en Ituri, rien n'est encore fait jusqu'à ce jour.

Ces organisations rappellent que Pianetta et AJN, sans capacité financière et inconnus

du secteur minier aurifère, signent des accords sur des gisements importants évalués à plus de 50 milliards de dollars bruts avec la Sokimo, de gré à gré, et en violation du Code minier révisé sans tenir compte des accords existant Sokimo et Kibali, Mwana Africa, MGM, etc.

Les élus de l'Ituri et du Haut-Uélé, les ONGs, les travailleurs ont dénoncé, preuves matérielles à l'appui, sans que le chef de l'Etat se saisisse de cette affaire pour examen en Conseil des ministres pendant qu'en plus du bradage, le personnel de Sokimo accuse 90 mois d'impayés.

Du côté de la Miba, soutient la Coalition, les travailleurs cumulent des arriérés depuis 2012 et dénoncent également le bradage et la mauvaise gestion. Si le président de la République a ordonné audit, pendant que ce dernier était à pied d'oeuvre, la Miba a signé un contrat de gré à gré avec des roumains inconnus du secteur.

« A quel coût ces roumains vont réparer la centrale de Tshala de la Miba qui dessert en électricité la ville de Mbuji-Mayi ? Qui a fait les études ? Pourquoi signer des contrats de gré à gré avec les commissionnaires non connus dans le secteur des mines et ne pas les publier contrairement à la loi et ITIE ? A qui profitent les contrats, accords de gré à gré et non publiés signés par la Miba et la Sokimo en 2019 et 2020 dénoncés par tous sans que la Présidence et le Gouvernement ne réagissent ? », s'interroge un activiste.

Autant la Coalition pour la Rd Congo exprime sa satisfaction de voir le chef de l'Etat demander au ministre

du Portefeuille de déposer un rapport détaillé sur le dossier de la Gécamines au prochain Conseil des ministres pour examen et en vue des orientations précises, autant elle rappelle au Gouvernement la nécessité d'inscrire d'autres matières non examinées jusque-là.

« Notre Coalition, faite des citoyens congolais, rappelle au chef de l'Etat et chef du Gouvernement que plusieurs dénonciations, trop récentes et suffisamment documentées, ont été faites par des ONGs du secteur extractif national (les plateformes COGEP, TOUS POUR LA RD CONGO) et le député Eric Ngalula Ilunga de l'UDPS du Kasai-Oriental sur les actifs hautement valeureux et de qualité mondiale (dor et de diamants) de la SOKIMO et la MIBA. Nous constatons avec regret et inquiétude leur oubli et exclusion des dossiers prioritaires à l'ordre du jour des différents Conseils des ministres », précise le communiqué.

Emilie Mboyo



tains dossiers du secteur minier du pays. Notre Coalition a officiellement écrit aux autorités compétentes à ce sujet », indique un communiqué officiel parvenu à Zoom Eco.

Entre les lignes, les organisations de la société civile responsables de ce plaidoyer s'opposent à un certain « désintéressement » de l'Exécutif national en rapport avec leurs dénonciations portant sur la Minière de Bakwanga (Miba) et la Société minière de Kilo-Moto (Sokimo). Et ce, en faisant de la question de la Gécamines sa priorité.

Cette attitude « exclusive » de

Selon la RVA

L'avion a transporté plus de 1,105 million de passagers en 2019

Plus de 1,105 million de passagers ont emprunté le transport aérien en République démocratique du Congo (RDC) durant l'année 2019, a appris l'ACP mercredi, de cette entreprise étatique.

La source indique que ces statistiques constituent un record jamais réalisé durant les 06 (six) dernières années (2014 - 2019).

Selon la même source, les aéroports de la RDC ont accueilli en 2019 un total de 1.105.766 (un million cent-cinq mille sept-cent-soixante-six) passagers embarqués dont 680.726 (six-cent-qua-

tre-vingt mille sept-cent-vingt-six) passagers pour les vols domestiques nationaux, et 425.040 (quatre-cent-vingt-cinq mille quarante) passagers pour les vols internationaux, soit un taux de réalisation de 103,75% par rapport aux prévisions.

La RVA renseigne que durant l'année 2019, l'aéroport international de Ndjili était en tête avec 524.118 (cinq-cent-vingt-quatre mille cent-dix-huit) passagers embarqués, dont 210.108 (deux-cent-dix-mille cent-huit) pour les vols domestiques et 314.010 (trois-cent-quatorze mille dix) pour les vols internationaux.

L'aéroport international de Ndjili,

poursuit la source, est suivi par celui de la Luano de Lubumbashi, dans la province du Haut-Katanga, avec 190.419 (cent-quatre-vingt-dix mille quatre-cent-dix-neuf) passagers aux départs en 2019 dont 110.632 (cent-dix mille six-cent-trente-deux) pour les vols domestiques et 79.787 (soixante-dix-neuf mille sept-cent-vingt-sept) pour les vols internationaux.

Quant à l'aéroport international de Goma, dans la province du Nord-Kivu, il vient en troisième position avec 137.257 (cent-trente-sept mille deux-cent-cinquante-sept) passagers embarqués, dont 114.851 (cent-quarante mille huit-cent-cin-

quante et un) des vols domestiques et 22.206 (vingt-deux mille deux-cent-six) passagers pour les vols internationaux

La RVA fait observer que ces six dernières années, il y'a une augmentation constante du nombre des passagers aux départs dans les aéroports congolais, aussi bien au niveau domestique qu'à l'international avec 1.041.558 (un million quarante et un mille cinq-cent-cinquante-huit passagers enregistrés en 2018; 936.170 (neuf-cent-trente-six mille cent-soixante-dix) en 2017; 938.752 (neuf-cent-trente-huit mille sept-cent-cinquante-deux) en 2016; 924.525 (neuf-vingt-quatre mille cinq-cent-vingt-cinq) en 2015 ainsi que 879.148 (huit-cent-soixante-dix-neuf mille cent-quarante-huit) en 2014.

La même source rappelle que ces statistiques concernent les 53 (cinquante-trois) aéroports qui sont sous la gestion de la TVA en RDC.

ACP

ITURI

Une fondation au chevet de 3 900 déplacés de guerre près de Bunia



La fondation Kaliomo «FOKAL» a apporté le lundi 25 mai 2020, une assistance aux déplacés des atrocités de Djugu et d'Irumu, hébergés au site de Rwampara situé à environ 6 km au Sud-Ouest de Bunia, chef-lieu de la province de l'Ituri.

Selon Anuarite Zapayi, membre de cette association sans but lucratif, ce don constitué de 6 tonnes de bananes plantains, des sacs d'haricots et autres produits vivriers acheté grâce aux cotisations de différents membres, a été remis à plus de 859 ménages représentant 3 900 personnes, en signe de compassion.

«Nous avons décidé de ne pas passer sous silence cette période difficile que traverse la population Iturienne, dont un grand nombre est en déplacement. Voilà pourquoi nous

avons songé à venir en aide à ces déplacés, question de soulager un peu leur souffrance», a déclaré Anuarite Zapayi.

Les bénéficiaires ont salué ce geste et demandé aux autres personnes de bonne volonté de leur venir en aide, dans la mesure où ils continuent à vivre dans des conditions déplorables.

Il sied de noter que la province de l'Ituri compte à ce jour plus d'un million des déplacés, à en croire le gouverneur Jean Bamanisa Saidi.

Face à cette crise humanitaire, le chef de l'exécutif provincial a lancé il y a quelques jours, un appel à la solidarité nationale et internationale en vue d'assister ces personnes vulnérables.

Séraphin Banangana depuis Bunia

NORD-KIVU

4 bureaux administratifs incendiés dans une marche contre l'insécurité à Lubero



4 bureaux administratifs ont été incendiés par quelques habitants de Lubero dont les conducteurs des taxis-motos qui protestaient contre la recrudescence de l'insécurité dans la commune rurale de Kaseghe, située dans le sud du territoire de Lubero (Nord-Kivu), le mercredi 27 mai 2020. Ils ont, par cette manifestation, dénoncé le meurtre de leur collègue assassiné par des hommes armés la nuit du mardi 26 mai dernier.

La société civile de Kaseghe affirme à 7SUR7.CD que lors de la protestation, 4 bâtiments administratifs ont été incendiés par les manifestants. Il s'agit des bureaux des groupements Musindi et Kihembe et de ceux de la Police Nationale Congolaise (PNC) et de l'Agence Nationale des Renseignements (ANR).

« Un motard a été tué par des bandits armés. Ce qui a provoqué la colère de la popula-

tion. Elle a ainsi démolit les bâtiments administratifs de l'État au niveau du groupement de Musindi. Des bâtiments qui abritent le bureau du fonctionnaire délégué du gouverneur, de la police et du groupement Kihembe. Ces manifestants ont aussi brûlé tous les documents des agents de l'ordre, des chefs des localités avant d'aller à la recherche des policiers», a expliqué Paluku Matabishi, secrétaire de la société civile de Kaseghe.

Il affirme en outre que l'agglomération de Kaseghe ne dispose que de 8 policiers. Tous sont en fuite. Ils ont donc échappé à une justice populaire.

Les forces vives de Kaseghe appellent cependant au calme et plaident pour le renforcement du dispositif sécuritaire dans cette partie de la province du Nord-Kivu afin de faire face à l'insécurité.

Joël Kaseso, à Butembo

Bulletin épidémiologique

2660 cas confirmés, 1800 patients en bonne évolution

Depuis le début de la pandémie, le cumul des cas est de 2.660, dont 2.659 cas confirmés et 1 cas probable. Au total, il y a eu 69 décès (68 cas confirmés et 1 cas probable), soit 2,7% de létalité et 381 personnes guéries ;

Le bulletin du comité de riposte publié mercredi 27 mai 2020 annonce également 555 cas suspects en cours d'investigation ; 114 nouveaux cas confirmés, dont 101 à Kinshasa et 13 au Kongo Central. 16 nouvelles personnes sorties guéries ; 1 nouveau décès des cas confirmés à Kinshasa ; 1800 patients en bonne évolution.

Les 7 provinces touchées :

• Kinshasa :	2.394 cas ;	KOKOLO	273
• Kongo Central :	189 cas ;	LIMETE	269
• Nord-Kivu :	35 cas ;	BINZA OZONE	203
• Haut-Katanga :	21 cas ;	GOMBE	196
• Sud-Kivu :	16 cas ;	LEMBA	164
• Ituri :	2 cas ;	BINZA METEO	116
• Kwilu :	2 cas.	LINGWALA	65
Les 10 zones de santé touchées de Kinshasa jusqu'au 26 mai 2020 :		KINTAMBO	64
		KASAVUBU	58
		Bandal/MATETE	48

SUD-KIVU

Sans masque, on paie 25.000 voire 50.000 FC !



Tout habitant de la ville de Bukavu qui ne portera son masque sera dans l'obligation de payer une amende de 25.000 voire 50.000 francs congolais.

Dans un communiqué rendu public le mercredi 27 mai 2020 et dont une copie est parvenue à 7SUR7.CD, le général Jean-Bernard Bazenge, commissaire provincial de la police, annonce une amende de 25.000 voire 50.000 FC pour les récidivistes à la mesure du port obligatoire des masques.

«Le commissaire provincial de la police procédera dès ce jeudi 28 mai 2020 à un bouclage dans des check-points en vue de contrôler systématiquement les mesures d'application ayant trait aux gestes barrières : le port des cache-nez, le respect de la distanciation so-

ciale, le nombre des passagers à bord des véhicules de transport en commun, des attroupements de plus de 20 personnes, fermeture bars, des milieux récréatifs, églises, terrains, etc. Pour le refus du port de cache-nez, il est prévu une amende de 25.000FC et 50.000 FC pour les récidivistes», peut-on lire dans ce communiqué.

Le général Jean-Bernard Bazenge annonce également des amendes allant de 100 à 10.000 dollars américains pour les marchés pirates et les mauvais stationnements.

Il précise que les contrevenants subiront des pénalités allant de 1 à 6 mois de servitude pénale.

Déogratias Cubaka, à Bukavu

Bukavu : la commune d'Ibanda en confinement dès le 1er juin

Le gouverneur du Sud Kivu Théo Kasi Ngwabije que la ville de Bukavu sera en confinement en commençant par la commune urbaine d'Ibanda dès le lundi 01 Juin prochain.

La décision intervient au moment où Bukavu vient d'enregistrer trois décès dus au coronavirus.

« Nous avons un chiffre de douze nouvelles contaminations rien que pour la seule journée d'hier. En dehors de ça nous avons des cas de contacts estimés à presque une centaine, c'est une situation qui est grave. Dès lundi 1er juin, nous allons faire le confinement de la commune d'Ibanda ; c'est-à-dire lundi, mardi, et mercredi. Personne ne va entrer dans la commune d'Ibanda », a déclaré le Gouverneur de province.

Il a par ailleurs précisé que pendant ce temps-là temps les équipes de santé vont lister les contacts.

« Quand je parle de couvre-feu c'est sur l'ensemble de la ville dès lundi de 20 hr à 05hr du matin. Nous passons au couvre-feu et cela pendant 15 jours, et je vais réévaluer au regard de l'évolution de la pandémie. Sous réserve, aujourd'hui nous venons de perdre une personne et hier il y a eu deux décès. Les mesures que je viens d'annoncer ne peuvent marcher que si la population est bien informée. Je tiens aussi à vous informer que nous sommes dans un Etat d'urgence, ceux qui vont se complaire dans la désinformation et intoxication vont répondre devant la justice » a-t-il conclu.

Décriptage du quotidien belge «Le Soir» dans son édition d'hier

La mort rôde dans les cercles du pouvoir à Kinshasa

Au lendemain de la reprise du procès de Vital Kamerhe, le décès soudain du juge Raphaël Yonyi frappe les esprits. L'ombre du poison plane désormais sur Kinshasa.

DÉCODAGE
COLETTE BRAECKMAN

Qu'il soit politique, sanitaire ou judiciaire, le climat se détériore rapidement à Kinshasa et l'inquiétude gagne du terrain. En effet, lentement mais sûrement, l'épidémie de coronavirus progresse dans la capitale et dans le pays, avec 2.546 cas certifiés et 68 décès, et il est de plus en plus difficile de respecter le confinement.

Mais surtout, au lendemain de la reprise du procès de Vital Kamerhe (l'ancien directeur de cabinet du président Tshisekedi), le décès soudain du juge Raphaël Yonyi frappe les esprits. Selon certains de ses amis proches, joints par téléphone, le magistrat était rentré chez lui après une audience mouvementée qui s'était terminée par les protestations du prévenu apprenant que son épouse était convoquée comme témoin.

« Je vais mettre le feu »

Défendant son cas avec fougue, niant les accusations de détournement du budget prévu



Avis de tempête pour le président Félix Tshisekedi : une vingtaine de ses proches collaborateurs ou membres de sa famille viennent de trouver la mort en quelques jours. © EPA.

pour la construction de maisons sociales, Kamerhe, alors que le procès était diffusé en direct, s'était même exclamé « *je vais mettre le feu* », ce qui avait été interprété comme une menace à peine déguisée. L'épouse du juge a déclaré qu'à son retour du tribunal, son époux n'était pas malade et ne présentait aucun symptôme de coronavirus, se sentant seulement fatigué. Durant la nuit cependant, il s'est senti mal et fut emporté par un malaise à 2 heures du matin avant même d'avoir été examiné à l'hôpital du Cinquantenaire. L'un de ses amis nous a cependant assuré qu'au cours du week-end, le juge avait souffert de maux d'estomac et vomi du sang, ce qui l'avait amené à conclure que « *les symptômes d'un empoisonnement sont, au début en tout cas, souvent les mêmes que ceux du Covid-19* »...

Autant le dire : l'ombre du «

karuho », ce redoutable et indiscernable poison venu de l'Est, plane désormais sur Kinshasa et inquiète plus que la pandémie universelle. En effet, une vingtaine de proches collaborateurs du président Tshisekedi, membres de sa famille, conseillers politiques, chargés de sécurité, viennent de trouver la mort en quelques jours.

Règlement de comptes

La « série noire » avait commencé par le décès de monseigneur Gérard Mulumba, frère de feu Etienne Tshisekedi, en charge de la maison civile du président et conseiller écouté. Le Covid avait alors été cité, mais d'autres rumeurs assuraient que ce décès aurait aussi pu être une vengeance après la mort du général Kahimbi. Très proche de l'ancien président Kabila, désigné par les Américains comme l'un des

hommes à écarter, ce dernier avait été retrouvé pendu dans sa cellule et la thèse du suicide n'avait convaincu personne.

On a le sentiment d'assister aujourd'hui à un duel entre anciens alliés au cours duquel, sur fond de pandémie et de crise économique, tous les coups sont permis

Cette mort plus que suspecte avait révolté le « camp Kabila » et marqué le début des tensions au sein de l'alliance réunissant Cach (coalition pour le changement) au puissant Front commun pour le Congo (FCC), la plateforme soutenant l'ex-président. Or aujourd'hui, Cach a implosé : Kamerhe qui dirigeait l'une de ses composantes se trouve en prison et, dans l'est du pays, la colère gronde.

En outre, le parti de Tshisekedi, l'UDPS – Union pour la démocratie et le progrès social – est secoué par la vague de décès, mais aussi par la destitution de Jean-Marc Kabund, un « homme fort » de l'UDPS, vice-président de l'Assemblée nationale. Ce dernier vient d'être renversé à l'issue d'un vote de défiance émis par une Assemblée où les partisans de Kabila sont majoritaires.

Loin d'assister à la « cohabitation pacifique » promise début 2019 à l'issue d'élections contestées, on a plutôt le sentiment d'assister aujourd'hui à un duel entre anciens alliés au cours duquel, sur fond de pandémie et de crise économique, tous les coups sont permis...

Les magistrats exigent une protection rapprochée maximale !

Il se pose clairement "un problème de sécurité des magistrats, surtout de ceux qui instruisent des dossiers délicats", alerte le Syndicat autonome des magistrats du Congo (Synamag).

Ce constat est fait après le décès brutal de Raphaël Yonyi (Photo), juge président dans le procès Vital Kamerhe et compagnie, ce mercredi 27 mai, dans des circonstances non encore élucidées alors qu'il venait de présider, la veille, la deuxième audience de cette affaire de détournement des deniers publics.

Pour le président du Synamag, Edmond Issofa, pour ce qui du procès 100 jours, "avant même que le dossier ne soit renvoyé en fixation, les habitués du



net ont vu des messages de menace à l'égard des magistrats du Parquet qui instruisaient le dossier".

Raison pour laquelle "il faut qu'il y ait une protection, puisqu'il s'agit d'une question extrêmement importante, une

question de grosses sommes d'argent".

La peur du magistrat

"Depuis un certain temps, depuis que les magistrats se sont réveillés et ont commencé à toucher ce qu'on appelle communément les intouchables, le monde politique semble être en ébullition

comme qui dirait, on ne veut pas voir les magistrats continuer à travailler".

Edmond Issofa s'insurge aussi sur le fait "que dans le contexte actuel, on voit les membres d'une institution prendre toute une journée pour vilipender les

magistrats".

Allusion faite, sans doute à l'Assemblée nationale qui avait formellement critiqué et condamné l'interpellation "en procédure de flagrance", du député Jean-Jacques Mamba, accusé de faux en écriture et usage de faux.

Par ailleurs, le Synamag souhaite une clarification des circonstances du décès du magistrat Raphaël Yonyi Ovungu.

"Nous estimons que l'autopsie est importante pour que nous puissions être fixés et adopter les mesures appropriées pour la sécurisation des magistrats".

Top Congo

Pourquoi il faut juger le «soldat Kabuga»

Par Colette Braeckman

Un homme âgé, qui arrive au terme de sa vie. Un homme qui n'a sans doute jamais touché un fusil ou une machette. Un homme dont le nom est oublié des jeunes générations. Et pourtant oui, tant qu'il en est encore temps, il faut qu'il compare devant les juges. Qu'il réponde aux questions. Quand, comment, avec qui et surtout pourquoi. Il le faut parce que le terme «imprescriptible» n'appartient pas seulement au droit. Parce que ce qui ne peut être prescrit ne peut être oublié, parce que la souffrance naugère provoquée non seulement ne s'efface pas, mais elle se transmet, de génération en génération. Parce que la haine n'a pas de frontières, la com-

plicité non plus. Parce qu'il faut creuser jusqu'aux racines de ce que Hannah Arendt appelait «la banalité du mal».

Comprendre pourquoi un homme de famille modeste, d'origine paysanne, en est arrivé à détester ses voisins jusqu'à vouloir leur extermination, jusqu'au dernier enfant à naître. Même «civil», homme d'affaires, patriarche à la tête d'une famille nombreuse, membre d'un «clan» puissant, Félicien Kabuga est bien un soldat. Il a participé à la préparation du crime, il a refusé de se rendre, il a poursuivi sa tâche jusqu'à l'extrême limite de ses forces. Pourquoi tant d'obstination, pourquoi tant de haine ? Il y a un quart de siècles que l'on rebat les cartes du génocide au Rwanda, que l'on essaie de compren-

dre pourquoi ces gens aujourd'hui si paisibles ont tenté de faire disparaître leurs voisins de la surface de la terre. Comprendre ce mystère, descendre une fois encore jusqu'aux tréfonds de la nature humaine, ce n'est pas un simple exercice judiciaire. C'est la seule réponse possible apportée aux victimes et à leurs descendants. Le seul et dernier hommage à rendre aux morts qui ont été jetés dans les latrines et les fossés. Et surtout, c'est le seul message à apporter aux générations suivantes : oui, voilà de quoi est capable l'être humain. Oui, c'est arrivé. Oui, si vous n'êtes pas vigilants, cela arrivera encore, et, en ces temps d'incertitude, plus vite que vous ne l'imaginez. Car Kabuga durant toutes ces années a contribué à maintenir en activité les milices génocidaires,

et, pour cause de géopolitique ou d'intérêts obscurs, il a trouvé des alliés, des hommes en costume cravate qui l'ont protégé, doté de faux papiers, de domiciles fictifs, qui ont menti pour brouiller les pistes et masquer leur propre responsabilité.

Face à de tels enjeux, de mémoire et de prévention, la justice des hommes est peu de choses. Elle a ses règles de procédure, ses garde fous, ses lenteurs et le prévenu risque même de disparaître avant le verdict. Mais le fait est que nous n'avons rien d'autre que cet exercice de vérité. Pas seulement au regard de l'histoire et des disparus. C'est pour préserver l'avenir que la justice doit s'exercer coûte que coûte, pour que soient rappelés les fondements et les balises de l'imprudent serment : «plus jamais ça».

Page d'opinions libres de Me Jean Claude KATENDE

«La destitution de Monsieur KABUND : un avertissement pour le Président Félix TSHISEKEDI»

La destitution de Monsieur KABUND de son poste au Bureau de l'Assemblée Nationale, hier, est une humiliation non seulement pour lui, mais aussi pour son parti et pour le Président Félix TSHISEKEDI.

La faute de Monsieur KABUND n'est pas d'avoir parlé de 7 millions de USD qui seraient dépensés pour la tenue des Congrès, mais de s'être attaqué de manière musclée et publique à Monsieur THAMBWE MWAMBA, l'intouchable du FCC, lors de son passage sur les antennes de Top Congo en date du 12 avril 2020.

Je ne soutiens pas Monsieur KABUND qui paie son soutien aveugle à la coalition FCC-CACH, mais la loyauté aurait obligé le FCC à offrir une sortie élégante au membre de leur coalition. Monsieur KABUND n'avait-il pas que celui qui est contre la coalition CACH-FCC est un sorcier ? Voilà où nous sommes aujourd'hui.

Dans cette bataille, ce n'est pas la destitution qui gêne mais la manière dont le FCC a procédé pour y arriver. Ceci appelle à la réflexion relativement aux questions suivantes :

1. Pourquoi c'est le député national Jean Jacques MAMBA initie la pétition de destitution de Monsieur KABUND alors qu'il n'a pas le soutien de son parti le MLC ? Était-il déjà sûr du soutien du FCC ?

2. Pourquoi quelques députés

nationaux, membres du FCC, signent la pétition et ne sont pas interpellés ni sanctionnés par les instances du FCC pour avoir signé sans autorisation une pétition contre un membre de la coalition FCC-CACH ?

3. Pourquoi la Présidente de l'Assemblée Nationale fait une sortie musclée pour protéger le député national Jean Jacques MAMBA face aux poursuites judiciaires dirigées contre lui ?

4. Pourquoi d'autres députés nationaux du FCC qui n'avaient pas signé la pétition ont-ils voté pour la destitution de Monsieur KABUND ? Est-ce la répartition des rôles ?

Ce que j'apprécie chez les membres du FCC est qu'ils ont un agenda et ils savent où ils vont. Même si je n'ai jamais été convaincu les idées

des membres de ce regroupement politique(FCC), mais j'apprécie leur capacité à s'organiser et à anticiper les événements.

Les autres forces politiques font seulement du bruit sans agenda soutenu.

Si le siège de Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale revient au CACH, je ne serais pas surpris que lors du prochain vote que son candidat soit confronté à un dissident qui sera soutenu en coulisse par le FCC et que le CACH perde ledit poste à la suite d'un jeu démocratique totalement faussé.

Le FCC n'est pas encore rassasié. Il voudra tout prendre.

En définitive, il ne leur manquera que la présidence de la Répu-

blique.

Je ne serais pas surpris qu'un autre jour, la machine du FCC se retourne contre le Président Félix TSHISEKEDI. Cela arrivera certainement. Notez cela dans vos agendas.

Je n'ai aucun doute à ce sujet. Le Président Félix TSHISEKEDI est averti par la destitution de Monsieur KABUND.

En destituant Monsieur KABUND, le FCC a réussi un vrai coup de maître. Bravo.

Qui vivra, verra.

Mais le peuple se prendra lui-même en charge le moment venu.

Message à partager

Kinshasa, le 26 mai 2020.

Me Jean Claude KATENDE
(Whatsap +243811729908)

Le Gardien du Temple.

Secrétariat général du ministère de l'Intérieur

Le mandat fondant l'intérim de Jean-Marc Kabund rejeté

Jean-Marc Kabund traverse visible un mois de mai sous les signes indiens. Déchu de la première vice-présidence du bureau de la chambre basse du parlement, Kabund devra encore vivre pendant un temps avec le rejet par le ministère de l'intérieur de son mandat de président intérimaire de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social.

Dans sa lettre, en réponse à une correspondance du secrétaire Martin Kabuya, le secrétaire général au Ministère de l'intérieur est surpris de découvrir un mandat spécial donné à Jean-Marc Kabund.

« Je suis surpris des trouver, en annexe de votre lettre, la photocopie de mandat spécial donné à l'honorable Jean-Marc Kabund-a-

Kabund aux fins d'assurer l'intérim du président de l'UDPS / Tshisekedi. Il sied d'observer que ce mandat spécial a été signé depuis le 22 et notarié le 25 janvier 2019 sans qu'il ne soit déclaré au ministère de l'intérieur, Sécurité et affaire coutumière comme l'exige des dispositions de l'article 17 de (Suite en page 12)

FRANCE

La défense de Kabuga ferraille contre sa remise à la justice internationale

Les avocats de Félicien Kabuga, accusé d'être le «financier» du génocide au Rwanda, ont baillé mercredi devant la cour d'appel de Paris pour tenter de s'opposer à la remise à la justice internationale de l'octogénaire, arrêté après plus de 25 ans de cavale.

«*Tout cela ce sont des mensonges. Les Tutsi, je les ai aidés dans tout ce que je faisais, dans mes affaires, je leur faisais crédit. Je n'allais pas tuer mes clients*», a déclaré Félicien Kabuga, en kyniarwanda, devant les magistrats de la chambre de l'instruction, qui n'ont toutefois pas à se prononcer sur le fond des accusations.

Leur mission se limite, au grand dam de la défense, à examiner la validité du mandat d'arrêt émis par le Mécanisme pour les tribunaux pénaux internationaux (MTPI), la structure chargée d'achever les travaux du Tribunal international pour le Rwanda (TPIR) et qui siège à Arusha, en Tanzanie.

La chambre de l'instruction a annoncé qu'elle rendrait sa décision le 3 juin, prochaine étape avant un ultime recours possible devant la Cour de cassation puis une remise au MTPI, éventuellement à son antenne de La Haye, compte tenu de l'actuelle crise sanitaire. M. Kabuga réclame pour sa part d'être jugé en France.

«*Il n'a pas confiance en la justice internationale*», «*nous avons des documents d'avocats qui ont suivi des procès à Arusha et qui nous disent que les conditions sanitaires ne sont pas totalement adaptées à la situation de santé de notre client*», a dé-



Montage diffusé le 16 mai 2020 par le Mécanisme de l'ONU pour les Tribunaux pénaux internationaux (MTPI) de deux photos du Rwandais Félicien Kasuga

claré son avocat Me Laurent Bayon à l'issue de l'audience.

L'ancien président de la tristetement célèbre Radio télévision libre des Mille collines (RTL), qui diffusa des appels aux meurtres des Tutsi, conteste l'intégralité des sept chefs d'inculpations pour génocide et crimes contre l'humanité. Il est notamment accusé d'avoir créé, avec d'autres individus, les milices hutu Interahamwe, principaux bras armés du génocide de 1994 qui fit, selon l'ONU, 800.000 morts, essentiellement au sein de la minorité tutsi.

A l'audience, qui a duré 2H30, le vieil homme, âgé de 84 ans selon le mandat d'arrêt, de 87 ans selon lui, est resté assis sur un fauteuil roulant au centre de la salle, à proximité de sa famille, quasi immobile, mais régulièrement con-

traint d'ôter son masque pour cracher et se moucher.

Maintien en détention

L'état de santé de M. Kabuga, qui a subi l'an dernier une ablation du côlon dans un hôpital parisien, était d'ailleurs au cœur des contestations de la défense. Celle-ci a demandé d'annuler la procédure d'arrestation au motif que son client n'avait vu un médecin que cinq heures après son interpellation, qu'il n'y avait pas eu d'interprète et qu'il avait subi un test ADN sans son consentement. (...)

Concernant la demande de M. Kabuga d'être libéré et assigné à résidence chez ses proches, la cour a estimé qu'il y avait un risque de fuite et de trouble à l'ordre public. AFP

USA

Trump menace de "fermer" des réseaux sociaux après le signalement de ses tweets

Donald Trump a menacé mercredi de «fermer» des plateformes de réseaux sociaux après le signalement la veille par Twitter de certains de ses messages comme «trompeurs», une initiative inédite qui n'a pas empêché une nouvelle avalanche de tweets furieux du président américain, reprenant parfois des informations non vérifiées.

Le milliardaire républicain signera jeudi un décret «portant sur les réseaux sociaux», a déclaré à des journalistes, sans plus de précisions, une porte-parole de la Maison Blanche dans l'avion qui le ramenait de Floride, où il devait assister au lancement d'une fusée.

Donald Trump avait débuté sa journée par une série de tweets au ton vindicatif. «*Les républicains ont le sentiment que les plateformes de réseaux sociaux censurent totalement les voix conservatrices. Nous allons les régler sévèrement, ou les fermer, pour empêcher qu'une telle chose se produise*», avait-il écrit au petit matin.

«*Twitter a maintenant démontré que tout ce qu'on disait d'eux (et de leurs autres compatriotes) est correct. Une action de grande ampleur à venir*», avait-il ajouté plus tard, sans en dévoiler davantage.

Souvent accusé de laxisme dans son traitement des propos tenus par des dirigeants, Twitter a signalé pour la première fois mardi des messages du président, en ajoutant la mention: «*Vérifiez les faits*».

Il s'agissait de tweets du milliardaire affirmant que le vote par correspondance était forcément «*frauduleux*» car sujet aux mani-

pulations. Une question ultra-sensible en pleine année électorale bouleversée par la pandémie de coronavirus, qui fait peser le doute sur les modalités de l'organisation de la présidentielle américaine du 3 novembre.

«*Ces tweets contiennent des informations potentiellement trompeuses sur le processus de vote et ont été signalés pour fournir du contexte additionnel sur le vote par correspondance*», a justifié un porte-parole de la plateforme interrogé par l'AFP.

«*Twitter étouffe la LIBERTÉ D'EXPRESSION*», avait accusé Donald Trump, dont le compte a plus de 80 millions d'abonnés, avant de revenir à l'attaque mercredi matin.

«Mensonges éhontés»

Si un débat lancinant dure depuis longtemps sur la responsabilité des réseaux sociaux face à leurs contenus, le président américain ne dispose pas des moyens de les fermer tout bonnement.

Le Premier amendement de la Constitution américaine, qui régit notamment la liberté d'expression, «*limite considérablement toute action que le président puisse prendre pour réguler les réseaux sociaux*», a réagi une avocate de la puissante association des droits civiques ACLU, Kate Ruane.

Il «*interdit également clairement au président de prendre une quelconque mesure pour empêcher Twitter de signaler ses mensonges éhontés à propos du vote par correspondance*», a-t-elle asséné. afp

Brexit

Boris Johnson présent à la table des négociations en juin

Il y aura un acteur de choix à la table des prochaines négociations post-Brexit entre l'Union européenne et le Royaume-Uni. Boris Johnson participera personnellement aux discussions pour tenter de trouver un accord commercial avec Bruxelles à compter du 1er juin, a indiqué mercredi le négociateur britannique, David Frost. «*Les deux parties s'attendent à ce que [ces négociations] se déroulent au niveau des dirigeants. C'est pourquoi, oui, le Premier ministre y participera*», a déclaré David Frost devant des députés britanniques.

Un nouveau cycle de négociations n'avait pas permis, mi-mai, de progresser vers la conclusion d'un accord qui devra déterminer la relation commerciale entre le



Royaume-Uni et l'UE après le Brexit, survenu fin janvier. Une période de transition est prévue jusqu'à fin décembre pour tenter de trouver un terrain d'entente. Les pourparlers doivent reprendre le 1er juin et toute prolongation de cette période transitoire, durant laquelle Londres doit continuer d'appliquer les règles européennes sans avoir voix au chapitre, doit être demandée avant le 1er juillet.

CORONAVIRUS

Plus de 400 personnes placées en quarantaine se font la belle au Malawi

Plus de 400 citoyens du Malawi de retour d'Afrique du Sud, dont une quinzaine porteurs du coronavirus, se sont échappés de deux centres où ils avaient été placés à l'isolement ou en quarantaine, a-t-on appris de source sanitaire.

Ces 441 ressortissants sont arrivés lundi soir à bord de bus à la frontière de leur pays, où 16 d'entre eux ont été rapidement testés positifs au Covid-19, a expliqué à l'AFP un responsable des services de santé pour le district de Blantyre, la capitale économique du pays.

Les porteurs du virus ont été isolés, pendant que le reste des

rapatriés était placé en quarantaine dans un stade de Blantyre dans l'attente des résultats de leurs tests de dépistage, a ajouté Gift Kawaladzira.

Mais «*ils sont tous rentrés chez eux par leurs propres moyens*», a-t-il regretté.

«*Les services sanitaires ont leurs coordonnées et vont commencer à les rechercher*», a-t-il ajouté. «*Le danger, c'est qu'ils vont désormais se cacher des autorités. Si la plupart d'entre eux ont le Covid-19, alors nous avons un grave problème*».

Le confinement suspendu par la justice Le Malawi a à ce jour recensé

101 cas d'infection, dont quatre mortels et 37 guérisons.

Son président Peter Mutharika avait ordonné un confinement de la population mais la justice, saisie par la société civile, en a suspendu l'entrée en vigueur.

Le gouvernement a interdit les rassemblements publics de plus de 100 personnes, mais les partis politiques continuent à tenir des réunions de campagne devant des milliers de partisans en vue de l'élection présidentielle prévue dans un mois.

L'Afrique du Sud est le pays d'Afrique subsaharienne le plus touché par la pandémie, avec plus de 24 000 cas et 524 morts.

Côte d'Ivoire

La distribution des cartes nationales d'identité démarre la semaine prochaine

Plus de 400 000 personnes ont été enrôlées pour la nouvelle carte nationale d'identité (CNI) ivoirienne trois mois après le lancement de l'opération, a annoncé mercredi à Abidjan, Sitionni Gnenin Kafana, le directeur général de l'Office national de l'état-civil et de l'identification (ONECI).

«*Aujourd'hui nous avons plus de 700 centres d'enrôlement ouverts. Nous couvrons pratiquement aujourd'hui tous les commis-*

sariats de police sur le territoire national et la majorité des sous-préfectures. Nous avons plus de 400 000 personnes enrôlées aujourd'hui», a fait savoir M. Kafana au cours de «*En ligne avec...*», une tribune d'expression du Réseau des professionnels de la presse en ligne de Côte d'Ivoire (REPPRELICI).

Poursuivant, il a souligné que son institution a pris des dispositions pour accélérer le processus. Des milliers de CNI sont

déjà disponibles et seront distribués à Abidjan «*dès la semaine prochaine*», a ajouté le directeur général de l'ONECI, précisant qu'en termes de méthode, «*nous avons opté pour une notification par sms*».

A l'en croire, la nouvelle CNI ivoirienne est une carte à puce électronique. «*Ce sont les cartes d'un certain niveau. Les nouvelles cartes d'identité sont conformes aux normes internationales en termes de sécurité*», a-t-il assuré. APA

Innoss'B et Gaz Mawete : deux talents, deux révélations

Il y a quelques années que le public assiste à la montée fulgurante de deux jeunes congolais, parmi tant d'autres, sur la scène musicale. Il s'agit de Innoss'B et de Gaz Mawete. La carrière de ces deux jeunes s'ouvre et même s'est déjà ouverte non seulement dans leur pays mais aussi au-delà des frontières nationales. Le talent impressionnant d'Innoss'B et celui de Gaz Mawete fait en sorte que les projecteurs du secteur de showbiz et des médias internationaux sont souvent braqués sur eux.

Les deux ont en commun un élément déclencheur de leur carrière à l'international. Ils ont été découverts par un public plus large, grâce à la même télé-réalité (télé-crochet) avec à la clé le contrat de production, l'un en 2010 lors de Vodacom Super Star et l'autre en 2017 à travers Best Of the Best All Star, même si ce dernier avait déjà marqué son passage, une année avant 2016, dans une autre compétition continentale, « The Voice Afrique francophone ». Certes, chacun a sa vision pour sa carrière.

Les deux artistes avaient certes du talent, mais il a fallu un grand coup de pouce de ladite compétition pour enfin les révéler au grand public. Les deux arrivent, aujourd'hui, à conquérir la scène africaine, mieux internationale. Chacun, grâce à sa dextérité dont personne ne pourrait en douter. Cela est autant démontré à travers leurs œuvres respectives où leurs capacités artistiques sont admirées par le public ainsi que les professionnels du secteur.

Et là, les souvenirs d'un début pas du tout facile traversent différents esprits. C'est le cas notamment de Jean Michel Yamungu, ancien Responsable des Relations Presse à Pygma (l'agence conseil en communication) au centre de ce concept mis en place avec la société de télécommunications Vodacom Congo qui revoie encore le sacre du jeune Innocent Balume dit Innoss'B.

Il se rappelle bien, comme les professionnels des médias qui ont couvert cette grande finale en présence de la star planétaire de la chanson Akon, de cette soirée d'un certain dimanche où les abords de l'enceinte de la Radio Télévision Nationale Congolaise (RTNC) étaient pris d'assaut par la



population. Venue non seulement de la commune de Lingwala, mais aussi d'autres communes de la célèbre ville musicale de Kinshasa, non pour prendre place au Studio Maman Angebi de la RTNC où a eu lieu la finale, mais simplement pour vivre de très près cet événement.

« Une belle histoire, celle d'un rêve qui s'accomplissait, d'une étoile de Birere, un bas fond de Goma qui s'est révélé, cette fois-ci, non seulement au public kinois et de la République démocratique du Congo, mais aussi à travers la super star Akon qui lui a bien porté dans ses bras pour ses premiers pas dans la World Music. « A voir ce qu'il est devenu effectivement, avoir été partie prenante dans l'organisation de ce concours me conserve toujours un brin de fierté », se réjouit Jean-Michel Yamungu, à l'époque responsable Relations Presse chez Pygma. Et de poursuivre : « Aujourd'hui c'est Innoss'B, une star bien accomplie qui a côtoyé les plus grandes stars mondiales et qui est sollicité sur les plus grands plateaux d'émission de musique. Et donc beaucoup de fierté et chapeau bas à l'artiste ».

Responsabilité sociale

Comme son collègue, Gaz Mawete a vécu la même considération et effervescence lors de la grande finale BOB à l'Académie des Beaux-arts de Kinshasa où, contrairement à la finale de Studio Maman Angebi, celle-ci a plutôt connu la participation du grand public au regard de l'espace d'accueil. Gaz Mawete a prouvé ses compétences artistiques pour finalement porter la couronne consacrée à cette compétition. Il bénéficie donc de la grande visibilité et les portes de BomayeMusik de YoussouphaTabu s'ouvrent

en lui avec un accompagnement digne d'un artiste professionnel.

« Ensemble avec notre partenaire Vodacom, nous avons choisi des sujets ayant un impact social important. Raison pour laquelle nous avons ciblé des jeunes, le potentiel et la culture congolaise. Nous sommes partis de l'hypothèse que la jeunesse congolaise avait réellement besoin de pouvoir exprimer son potentiel d'une manière ou d'une autre... La musique c'est la plus grande richesse que nous avons en République démocratique du Congo, au-delà des mines et du sol. Il y avait vraiment de l'opportunité que nous fassions notre part pour remettre la musique congolaise à sa place », explique Alain Yav, CEO de Pygma Communications, se flattant ainsi de cette responsabilité sociale.

D'où l'on ne pourrait pas s'étonner quand les regards du public d'ici et d'ailleurs sont portés sur les deux artistes aujourd'hui. Déjà, dès les premières heures de leur carrière, Innoss'B et Gaz Mawete ont eu droit à la considération des admirateurs du bon son. Normal que cet engouement se manifeste jusqu'à ce jour. En plus, si hier les deux attiraient plus des fans de leur génération, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, ils vont au-delà. Ils émerveillent différents âges confondus. On peut dire que les deux défendent valablement la musique rd-congolaise avec un autre courant musical si l'on sait bien que la rumba et le ndombolo constituent l'identité de la musique congolaise. L'apport d'Innoss'B et de Gaz est alors considérable. Ils ne sont pas d'ailleurs les seuls. Il y a également une bonne brochette d'autres jeunes artistes de cette même génération ou presque qui font ce grand boulot.

Gaz Mawete, à la faveur de ses différentes interventions médiatiques, pense même que la musique rd-congolaise renaît pendant que d'aucuns estimaient que cette musique n'occupait plus le toit continental. D'où, le natif de Masina, commune située dans la partie Est de la capitale Kinshasa, reste très fier du travail déjà abattu par ses aînés.

« Leur réussite c'est notre fierté »

Pour Alain Yav, le succès de ces jeunes traduit clairement les objectifs de la compétition qu'ils avaient mise en place, entre autres « remettre la musique congolaise à sa place de leader sur la scène africaine ». « D'ici cinq ans, vous aurez une autre génération de la musique rd-congolaise qui aura eu son vivier à travers ce programme », ajoute le CEO de Pygma Communications prédisant même qu'il n'y aura pas seulement Innoss'B et Gaz Mawete, mais aussi d'autres jeunes qui vont booster la musique congolaise. « Leur réussite, c'est notre fierté », dit-il.

Comme un père de famille ne donnant que ce qu'il peut à ses enfants, surtout quand ils ont du potentiel, Alain Yav rêve un bel avenir et une bonne carrière de ces jeunes. Il souhaite même les voir rafler des prestigieux prix ou oscars à l'international.

Pour y arriver, outre le travail et la discipline, Innoss'B et Gaz Mawete, tout comme d'autres jeunes, c'est de rester eux-mêmes, humbles, voir grand et se remettre toujours en question par rapport à ce qu'ils font. Devons-nous espérer à un featuring entre ces deux talents ?

BJD

Hommage au musicien et chanteur guinéen Mory Kanté, mort à l'âge de 70 ans



La culture guinéenne est en deuil, depuis l'annonce du décès de Mory Kanté... Le chanteur et musicien est décédé d'une longue maladie le vendredi 22 mai à l'âge de 70 ans dans un hôpital de Conakry.

Dans sa maison familiale, ses proches se sont rassemblés pour faire son deuil. Balla Kanté, son fils, veut perpétuer l'héritage. « Mory Kanté n'est pas mort, il est vivant. Il a des enfants, nous sommes là. Il y aura beaucoup de surprises vous savez, notre génération n'est pas la même. Nous allons revaloriser cette culture africaine à travers le monde. C'est pour vous dire que le combat de Mory Kanté est toujours vivant, il n'est jamais parti parce que ses œuvres sont là et ses enfants sont là. »

« Mory Kanté était une référence pour moi, pour toute la jeunesse africaine, pour toute la culture. » Ismaël Lo.

Formé à l'institut des arts de Bamako au Mali, il est repéré à l'âge de 21 ans par le saxophoniste du groupe de Salif Keita ; issu d'une grande famille de griots guinéenne et malienne, il impose rapidement son style, entre musique traditionnelle et modernité.

Surnommé le « griot électrique », il avait contribué à populariser la musique africaine et guinéenne à travers le monde, devenant une référence pour la jeunesse africaine, explique le chanteur sénégalais Ismaël Lo.

« Mory Kanté était une référence pour moi, pour toute la jeunesse africaine, pour toute la culture. C'était un grand monsieur. Aujourd'hui c'est un grand baobab qui meurt, une bibliothèque qui brûle, mais ses œuvres resteront éternellement parmi nous. »

« Voix d'or »

Véritable star sur le continent, il avait été sacré « Voix d'or » au Nigeria en 1976, numéro 1 à travers le monde avec son succès planétaire « YekéYeké », avant de triompher en France et en Europe avec un Disque d'or en 1988 et une Victoire de la musique du meilleur album francophone. Il se produisait sur toutes les grandes scènes du monde.

« Mory Kanté a fait notre fierté à l'international, il est allé partout. Moi à chaque fois que j'allais dans un festival en Europe, Mory Kanté était déjà passé là 20 ans en arrière et on me disait : « Mais alors tu connais Mory Kanté ? » Je disais : « Mais comment ! Qui ne connaît pas Mory Kanté ? », se souvient Sayon Bamba, chanteuse guinéenne.

Nommé en 2001, Ambassadeur de bonne volonté de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture, Mory Kanté n'a jamais hésité, en marge de la musique, à utiliser son nom et ses moyens pour soutenir différentes causes : la lutte contre la précarité des jeunes, dans sa ville natale de Conakry ou encore la famine en Éthiopie, aux côtés de Manu Dibango, disparu en mars dernier.

Le président guinéen, Alpha Condé, et de nombreuses autres personnalités dans le monde ont salué sa mémoire sur Twitter.

MCN

Dans la nouvelle sélection de l'Afro-Club cette semaine

Locko ivre d'amour, conseillé par Gaz Mawete dans Oh Mama

Le 22 mai dernier Locko a mis en ligne son EP de sept titres inspiré du confinement *Locked Up*. La diva camerounaise Charlotte Dipanda fait partie des artistes invitées en duo, mais également le chanteur congolais du label Bomaye Musik, Gaz Mawete. Ensemble, ils ont posé leurs voix sur la mélodie afropop *Oh Mama*. C'est l'histoire d'un garçon tombé amoureux d'une fille qui n'éprouve pas la même chose pour lui en retour. Malgré les conseils de sa famille, ses amis et particulièrement sa Maman, le garçon s'est entêté à nourrir cet amour à sens unique. C'est à ce moment qu'intervient Gaz Mawete pour sortir son ami de cette situation incongrue. En raison des restrictions sanitaires qui ont entraîné la fermeture des frontières un



peu partout dans le monde, les deux artistes n'ont pu se réunir pour tourner le clip de cette chanson qui s'est vue dotée d'une vidéo animée. RFI

Transfert

Mazembe mise sur les joueurs formés au sein du club

Champion de la saison 2019-2020 de la Vodacom Ligue 1, le TP Mazembe s'active pour réussir la nouvelle saison sportive tant en première division rd-congolaise et en Ligue des champions de la CAF.

Le staff technique des corbeaux lushois conduit par l'entraîneur principal franco-serbe Drzen Cvetkovic, a, au cours d'une réunion avec le président de ce club, Moïse Katumbi, présenté son plan de recrutement, dont la majeure partie sera consacrée aux joueurs formés au sein du club.

« Lors de la future assemblée générale du club, plusieurs décisions importantes seront annoncées aux supporters. Jusqu'au 31 mai 2020, il n'y aura pas des négociations. Le plan de recrutement est déjà sur la table de Moïse Katumbi. Aujourd'hui, aucun nom n'a été officialisé. Nous avons la vision



des joueurs qui sont formés au club », a expliqué le patron de la direction de communication de Mazembe, Héritier Yindula dans un entretien avec nos confrères de la radio Mwangaza de Lubumbashi. Cvetkovic est nommé entraîneur principal des Corbeaux en

mars 2020 (en remplacement de Pamphile Mihayo) avec la lourde mission d'ajouter une nouvelle étoile sur le maillot du club aux Interclubs de la CAF et en Vodacom Ligue 1 lors de la prochaine saison.

Etienne Kambala

Elia accusé d'avoir falsifié son âge, Young Boys prend sa défense

Alors que son joueur rd-congolais Elia Meschack est accusé d'avoir falsifié son âge, Young Boys de Berne a pris sa défense.

Dans des propos relayés par nos confrères de Football365.fr, le directeur de communication de Young Boys, Albert Staudernman précise que tous les documents de Meschack sont en ordre et affirme qu'il y a des personnes qui veulent nuire Elia.

« On a vérifié les documents d'Elia et tout est en ordre. Dans ce dossier compliqué, des gens cherchent visiblement



à lui nuire. On lui veut du mal, mais on ne peut pas accepter alors même qu'Elia est un pro-

fessionnel exceptionnel et un type formidable », a-t-il déclaré.

Selon les confrères belges de La Dernière Heure, la première licence de Elia indique qu'il est né en 1992 soit 5 ans plutôt qu'annoncé par le joueur. Et, il a aujourd'hui 28 ans et non 23 ans. Et, suite à cette falsification d'âge qui ne respecte pas les règles élémentaires du football, la Fédération internationale de football association - FIFA - pourrait suspendre Elia pour 4 à 6 mois et priver Young Boys de transferts pendant deux ans.

E.T.

V.Club : Gabriel Amisi confirme sa démission



près une journée de mercredi 27 mai remplit des rumeurs sur sa démission, le général Amisi Tango Four vient de confirmer sa démission à la tête de la coordination de l'As V.Club ce jeudi 28 mai 2020. Ce "général-président" a chargé Docteur Noha, conseiller de la di-

rection du marketing du club d'annoncer cette décision aux professionnels des médias ce jeudi.

"Le président Amisi me charge, en son nom, de pouvoir annoncer le mot de remerciements à toute la famille V.Club pour la confiance lui témoignée durant son mandat de 12 ans à la tête de V.Club. Il y'a 12 ans, Vita était complètement dans la rue. Il fallait l'organiser pour le hisser où il se trouve aujourd'hui. C'est un moment de joie et de regret », dit-il avant d'ajouter que son corps a besoin de prendre un peu de repos puisqu'il a aussi des responsabilités au pays et qu'il était temps de démissionner.

"Il a estimé qu'il a suffisamment servi V.Club pendant 12 ans, le moment était venu de prendre sa retraite en qualité de président. Mais, il de-

meure VClubien. À chaque fois que le besoin se fera sentir, il apportera son soutien. Il part, mais il laisse à l'équipe tout l'effectif des joueurs, tout le patrimoine immobilier ainsi que tous le charroi en faveur de l'équipe...", conclut Docteur Noha.

Malgré son annonce ou sa lettre de démission, celle-ci doit être entérinée ou non par les membres du Conseil suprême du club qui sont en réunion d'évaluation.

Notons que Gabriel Amisi dit Tango four est arrivé à la tête de l'As V.Club en 2007. Après 12 ans de gestion de l'un des plus grands clubs de la capitale, Amisi a joué deux finales d'interclubs de la CAF (2014 et 2018) et trois titres de la Ligue nationale de football, devenu le dirigeant le plus prolifique de la team vert noir.

MEDIA CONGO PRESS

«Après Pelé, le meilleur c'est Messi»

Pour Tostao, le meilleur joueur de l'histoire de meure Pelé. L'ex légende brésilienne place cependant Lionel Messi juste derrière lui.

Dans le sempiternel débat concernant l'identité du meilleur joueur de l'histoire, Tostao, ancien légende du Brésil, a émis son opinion. A l'âge de 72 ans l'ex attaquant a reconnu que, pour lui, Pelé restait le numéro 1 sans aucun doute. « Je pense, personnellement, qu'après Pelé, Messi est le plus grand. Pour tout ce qu'il pouvait faire sur le terrain et sa régularité. Pelé était meilleur, plus complet, avait un meilleur physique, en plus d'avoir de grandes qualités. Messi joue sans laisser les défenseurs l'atteindre », a-t-il indiqué au micro de Radio Grenal.

Le débat entre Maradona et Messi a été tranché également



Pour lui, il existe une différence entre Diego Maradona et Lionel Messi : la constance du second au plus haut niveau dans sa capacité à répéter les performances. « Maradona avait un meilleur pic, mais pendant une courte durée. Messi joue au plus haut niveau depuis plus de 10 ans. Il fait preuve de régularité. Il est difficile de jouer aussi longtemps. C'est pour quoi, pour moi, après Pelé, il y a Messi », a commenté le champion du Monde 70. foot365.fr

Gaël Kakuta fait saliver le RC Lens

C'est clair que le RC Lens entend renforcer son effectif en vue de la saison à venir en Ligue 1 Française où le club est promu cette saison. Plusieurs joueurs sont donc ciblés par la direction, mais des choix efficaces devraient être faits au regard des finances limitées des Sang et Or, ils ne peuvent s'offrir un mercato de folie.

Parmi les joueurs ciblés figure Gaël Kakuta. L'international congolais intéresse fortement son club formateur lui qui est relégué avec Amiens en Ligue 2. Kakuta représente une valeur marchande abordable contrairement à Jackson Muleka, l'autre congolais voulu par le RC Lens. La coqueluche du TP Mazembe est en pleine progression et coûterait un peu plus de 2,5 Millions d'euros.

Le RC Lens insiste pour obtenir les services de Gaël Kakuta, le joueur reste réceptif, mais les Sang et Or devraient formuler une offre intéressante afin de convaincre le milieu de terrain passé par Chelsea et Amiens SC, club auquel est lié Kakuta jusqu'au 30 juin 2022.

Footrdc.com

Lionel Messi prévient tout le monde avant le retour de la Liga

C'est officiel depuis quelques jours déjà, la Liga reprendra lors de la deuxième semaine du mois de juin. S'il faut encore fixer la date exacte du match de reprise, qui ne sera autre que ce joli derby sévillan, les fans de football espagnol auront droit à ces 11 journées de championnat restantes, en plus des rencontres européennes des clubs ibériques toujours en lice en Ligue des Champions et en Europa League. Mais surtout, on aura droit à un joli mano a mano entre le FC Barcelone, leader, et son dauphin, le Real Madrid, qui n'a que deux points de retard sur le champion en titre. Lionel Messi, logiquement attendu au tournant pour cette fin de saison, s'est exprimé dans des propos rapportés par son sponsor Adidas.

« Quand on recommencera à jouer, ça sera comme si on reprenait tout depuis le début. On va avoir un peu de temps pour se préparer avant que la compétition démarre, et d'un autre côté, on va récupérer des joueurs importants pour nous qui étaient blessés. Techniquement ça ne sera pas la même saison, et je crois que tous les clubs et tous les joueurs vivront ça d'une façon différente. Même si je n'ai plus joué deux matchs par semaine (pendant le confinement, NDLR), j'essaye de m'entraîner tous les jours et je fais les exercices qu'ils nous donnent. Mais évidemment, ça n'a rien à voir avec les entraînements collectifs, et surtout, ne pas avoir le rythme des matchs c'est dur, mais c'est la nouvelle normalité avec laquelle on doit vivre. C'est pour ça que c'est nécessaire d'avoir une bonne préparation avant de rejouer », a-t-il lancé dans

ces déclarations qui datent visiblement de quelques jours puisque depuis, les Barcelonais ont pu retourner au centre d'entraînement.

« J'ai très envie de jouer à nouveau ! »

Il a ensuite expliqué comment l'effectif barcelonais a vécu cette situation compliquée. « Maintenant, plus que jamais, c'est nécessaire de garder le contact avec l'équipe. De temps en temps, on se réunit pour parler et se voir. Et avec beaucoup d'entre eux, je parle tous les jours. On ne peut pas penser à ce qui s'est passé avant cette année, il faut penser au futur. Retrouver la routine de l'entraînement, revoir les coéquipiers, jouer les premiers matchs. Ça sera bizarre au début mais j'ai très envie de jouer à nouveau ! », s'est-il exclamé, alors que lui et ses partenaires peuvent effectivement s'entraîner collectivement depuis lundi.

« Ce n'est pas facile de vivre ou de travailler avec autant d'incertitudes et surtout face à une situation aussi délicate et exceptionnelle comme celle-ci. On se demande tous quand on recommencera à travailler, à nous entraîner et à jouer. Pour tout joueur de foot, c'est fondamental de rester concentré lorsque l'on rentre sur la pelouse », a conclu le numéro 10 catalan, qui totalise 19 réalisations en championnat cette saison. Quique Setien va désormais avoir un peu plus de deux semaines pour préparer ce match sur la pelouse de Mallorca, équipe que les Barcelonais avaient battu 5-2 au Camp Nou en première partie de saison.

Footmercato.net

COVID-19

Le Premier ministre annonce la prise en compte de 8 candidats vaccins

Le Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba a annoncé hier jeudi 28 mai 2020, au Palais du peuple, le déconfinement incessamment des autres branches d'actions, de banques et autres situées dans la commune de la Gombe, dans sa réponse aux préoccupations des Sénateurs exprimées aux cours du débat, en rapport avec la question orale avec débat du Sénateur Jean Bakomito Gambu.

Le chef du gouvernement a regroupé sa réponse en 4 aspects relevant de la gestion de la pandémie de Coronavirus (COVID 19), des préoccupations à caractère juridique, la reprise éventuelle des cours et les conséquences de COVID 19 sur l'économique.

Il a expliqué, au cours d'une séance plénière au Sénat, le bien fondé du confinement actuel de la Gombe, considérée comme épicrocent de la pandémie.

Sylvestre Ilunga Ilunkamba a ensuite rappelé l'urgence de la décentralisation de l'INRB (Institut national de recherche biomédicale), de même que des efforts entrepris par ce service qui avait même anti-



cipé la pandémie en envoyant ses chercheurs en formation à l'Institut Pasteur de Dakar.

En outre, il a annoncé que, dès la semaine prochaine, plus d'un million de tests rapides pourront être effectués grâce à la fourniture à l'INRB d'instruments appropriés

par le gouvernement, avant de parler du rôle du ministère de la Recherche scientifique et innovation technologique. L'orateur a ensuite donné des éclaircissements sur la gestion épidémiologique.

Par ailleurs, sur base des informations reçues, il a annoncé la prise en compte de

8 candidats vaccins. En RDC un protocole unique sera soumis aux autorités dès qu'il est fin prêt et envoyé au comité d'éthique. Le Premier ministre a passé en revue des aspects juridiques et sécuritaires de la question.

Au sujet de la reprise des écoles, le gouvernement a dit qu'une réflexion est menée pour ce faire. Le chef du gouvernement a évoqué les questions d'ordre économique en faisant valoir les mesures prises par le gouvernement pour soutenir le petit commerce. Le gouvernement entend aider les PME. Il a fait savoir que le climat des affaires va s'améliorer. « Le gouvernement attache une importance particulière à la stabilisation macro-économique », a-t-il dit. La reprise d'activités des entreprises sera graduelle surtout celles des secteurs miniers et manufacturiers qui étaient suspendues. Quant à l'appui des bailleurs de fonds, le montant de 62 millions de dollars sera consacré surtout aux activités de prévention et de dépistage ainsi qu'à la formation. L'auteur de la question orale avec débat a exprimé sa satisfaction.

ACP /LR

Après son éviction

Jean Marc Kabund fait les yeux doux à Fatshi

Le premier vice-président déchu du bureau de l'Assemblée nationale Jean Marc Kabund s'est dit, mardi, fier d'avoir défendu l'idéal du Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, dans l'affaire de sa destitution du poste de premier vice-président du bureau de l'Assemblée nationale, au cours d'un entretien téléphonique.

Le député national Jean Marc Kabund a affirmé avoir quitté le poste de premier vice-président de l'Assemblée nationale, en vrai tshisekediste, tête haute et sans compromission. Il estime que sa destitution est un passage en force du FCC et une preuve que le complot était ourdi par

ses adversaires.

Pour rappel, la plénière de la chambre basse du Parlement s'est prononcée pour la déchéance de Jean Marc Kabund du poste de 1er vice-président du bureau de l'Assemblée nationale, lundi dernier par 289 voix pour la déchéance, 17 voix contre la déchéance et 9 abstentions.

Le vote était intervenu après débat relatif à la pétition remise au bureau de la chambre basse demandant la déchéance de Jean Marc Kabund après ses déclarations dans les médias sur les 7 millions Usd que le bureau de l'Assemblée nationale de budget consacrerait à l'organisation du congrès. ACP

Secrétariat général du ministère de l'Intérieur

Le mandat fondant l'intérim de Jean-Marc Kabund rejeté

(Suite de la page 8)
la loi N°04/002 du 15 mars 2004 », lit-on dans la correspondance.

Poursuivant dans cette correspondance, le secrétariat général ne reconnaît pas le titre de président intérimaire donné à Jean-Marc Kabund : « Il me revient de préciser que l'avis de conformité émis par l'administration dans la lettre adressée à son Excellence Monsieur le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur sécurité affaires coutumières dont le secrétaire général aux relations avec le partis politiques a été ampliateur donne aucun

pouvoir à quiconque de diriger l'UDPS /Tshisekedi ce qui ne relève pas de notre compétence » .

Pourquoi le secrétaire général du ministère de l'Intérieur a attendu juste après le désaveu de Jean-Marc Kabund au perchoir pour lancer son brûlot ? Le titulaire de ce ministère a-t-il été informé ou a-t-il été mis devant le fait accompli et pour quelles raisons ? Y a-t-il une main noire cachée la réaction tardive ou actualisée du secrétaire général du ministère de l'Intérieur ? Quelle sera la réaction de Félix Tshisekedi ?

LR/Acturdc.com

Après une série de décès dont 3 en 24 h le samedi dernier

Le docteur Jérôme Munyangi nommé à la Présidence de la République

La nouvelle vient de tomber. Le jeune et célèbre docteur Jérôme Munyangi est nommé Conseiller au Collège Santé et Bien-être de la Présidence de la République Démocratique du Congo. Cette nomination intervient après une série de décès à la Présidence du pays dont 3 en 24 h le samedi dernier. Dans les coulisses, des enquêtes auraient révélés un empoisonnement par système de ventilation (climatisation).

Dr Jérôme Munyangi est connu pour ses travaux du remède malgache Covid Organics, une solution à base d'artémisia dont les résultats ont fait leurs preuves dans la grande île de l'Afrique. Exilé depuis plus d'une année à l'étranger, le docteur Jérôme a été appelé par la RDC pour travailler aux côtés de l'équipe de riposte contre le coronavirus dans le pays.

Juste après sa nomination, la première mission ne s'est pas fait attendre. Une équipe de quatre personnes (deux conseillers et deux experts à la Présidence du pays) dont le docteur Jérôme Munyangi, va se rendre au Congo Brazza avec trois objectifs. D'abord, l'équipe va rencontrer le



Professeur Ntumi Francine pour des discussions sur le procédé Artemisia dans le cadre de la prévention de la Covid-19. Puis, visiter le laboratoire des maladies infectieuses de Brazzaville et rencontrer à l'OMS, le Docteur Moeti pour discuter de l'implication de l'OMS dans le protocole de la Covid-19. Enfin, discuter avec le Professeur Ntumi Francine en vue de la collaboration sur les essais cliniques.

Le docteur Jérôme Munyangi a donc un rôle important à jouer dans la riposte contre la Covid-19 en RDC. Sa nomination et cette première mission montrent bien que la présidence est sur le point de prendre le contrôle du coronavirus comme à l'époque de l'épidémie à virus Ebola.

Lévi Kilungulungu / Acturdc.com